

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/25/SPCG accordant à M. Paul Choix la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, boulevard de Gaulle

n° 64/25/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 mars 1964

Numéro JO
n° 3 du 01/04/1964

Date du numéro
1 avril 1964

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à M. Paul Choix, employé à la S.A.P.D. (Shell), demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, boulevard de Gaulle (lot n° 525) et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 808. La mutation du titre foncier sera effectuée sur la réquisition du concessionnaire dans le délai d'un mois à compter de la date du présent arrêté.